



# FORMATION

## LE CE face à l'URSSAF quelles sont les règles à respecter ?

### Référence :

109-314-12

### Durée :

1 jour

### Public :

Elus de CE

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques

- Supports de cours
- Mise en situation
- Exercices
- Réflexion
- Attestation de formation

Le comité d'entreprise bénéficie d'un régime fiscal assez favorable. Il bénéficie d'exonérations de l'URSSAF mais doit respecter quelques règles fondamentales pour éviter tout contentieux.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir quel est le rôle de l'URSSAF et son organisation
- Connaître les principes d'exonération : les tolérances de l'ACOSS,
- Quelles sont les obligations du CE vis-à-vis de l'URSSAF
- Identifier les principaux risques de contentieux,
- Que faire en cas de contrôle ?
- Comment se protéger ?



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

## PROGRAMME

### **LE CE face à l'URSSAF : quelles sont les règles à respecter ?**

#### L'URSSAF, c'est quoi ?

#### Retour rapide sur les budgets

- Caractère obligatoire ou facultatif
- Obligation de deux budgets séparés et leur calcul
- Modalités pratiques
- Les principes comptables et l'organisation, notamment en cas de contrôle URSSAF !

#### Rappel de la responsabilité civile et pénale du Comité

- La responsabilité civile et pénale des membres du comité
- Les contrats d'assurance du Comité

#### Les aspects fiscaux, comptables et juridiques

- Régime fiscal et social des prestations distribuées par le Comité
- Les tolérances de l'ACOSS
- Présentation de modèles de budgets synthétiques (*non exigés par l'URSSAF mais fortement recommandé...*)
- Les impôts et taxes dont peuvent être redevables les comités d'entreprise (selon les cas...)
- Comment se déroule un contrôle URSSAF ?